

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



2009: SB35

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITEUR: Andrew Davis
Directeur
Paiement de transferts et rapports financiers

DATE: Le 02 septembre 2009

OBJET: **Formulaires d'états financiers 2008-2009 pour les administrations scolaires (conseils isolés)**

Formulaires pour les états financiers 2008-2009

Il me fait grandement plaisir de vous informer que les formulaires pour les états financiers 2008-2009 ainsi que les guides et les directives connexes sont maintenant accessibles par le lien États financiers sur le site Web, au <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

Aucune instruction particulière ne sera remise aux vérificateurs. Les informations présentées en annexe et les assurances de vérification devront être conformes aux exigences présentées dans les manuels de l'ICCA.

Modifications techniques à la réglementation 2008-2009

Une modification au règlement sur les subventions de 2008-2009 a été proposée, comme indiquée ci-dessous. Les formulaires d'états financiers ont été conçus de façon à refléter ces propositions de modifications, en prévision de l'approbation de ces dernières par le lieutenant-gouverneur en conseil.

- Les formulaires mettent en œuvre l'augmentation du financement qui soutient les dispositions des Ententes sur les cadres provinciaux (ECP). Les modifications à la réglementation proposées quant à l'harmonisation de la méthode de mise en œuvre avec celle de 2009-2010 sont reflétées dans les formulaires.

Immobilisations corporelles

Pour l'année 2008-2009, les soldes des immobilisations corporelles devront apparaître dans les notes vérifiées des états financiers de 2008-2009. La divulgation de ces notes proposées est prévue dans l'Annexe H du Guide des immobilisations corporelles mis à jour, lequel est publié sur le site Web des Rapports financiers.

Une grille de continuité des immobilisations (Grille 3C) a été intégrée dans les états financiers 2008-2009. Les administrations scolaires doivent remplir la partie de la grille qui concerne les biens fonciers et immobiliers. Les autres données relatives aux immobilisations corporelles sont introduites par celles-ci si les informations qui s'y rapportent sont disponibles.

Le Ministère a fourni à chaque administration scolaire le reste des informations sur leurs biens fonciers et immobiliers le 31 août 2008.

Toutes les informations relatives à la mise en œuvre de cette initiative, y compris le matériel disponible sur le Calculateur de la valeur comptable, sont affichées sur le site Web de TPFR. Sur ce dernier site est également publiée une lettre du Bureau du vérificateur général de l'Ontario, qui présente son point de vue sur l'utilisation du Calculateur de la valeur comptable dans le cadre de la méthode d'évaluation de la valeur à l'échelle provinciale (Note : pour accéder au Calculateur de la valeur comptable, allez au http://tpfr.edu.gov.on.ca/Reporting_Entity_Home.htm et sélectionnez 'Mise en œuvre des immobilisations corporelles')

Remise des états financiers

Les administrations scolaires doivent remettre au plus tard le 16 novembre 2009 le fichier électronique de leurs états financiers à l'adresse de courriel ministérielle suivante:

financials.edu@ontario.ca

Lorsque la version électronique des notes relatives aux états financiers existe, elle doit être envoyée aux agents financiers du ministère.

Les administrations scolaires doivent aussi transmettre deux copies signées des versions imprimées des états financiers, du rapport de vérification et des notes annexées aux états financiers à la personne et à l'adresse suivantes :

M^{me} Diane Strumila
Directrice de projet, Service des subventions
Direction du paiement de transferts et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2

Remises tardives

Il est essentiel que les comités soumettent leurs renseignements avant la date limite prévue afin que le rapport provisoire pour le budget provincial soit rédigé.

Les administrations scolaires fusionnées avec les conseils scolaires de district le 1^{er} septembre 2009 – Les demandes de financement destiné à faciliter la transition ne pourront être évaluées qu’une fois la remise des états financiers terminée. Comme il existe un montant limité de fonds disponibles de transition, toutes les données financières doivent être soumises à temps pour que toutes les demandes de financement de transition peuvent être considérés et examinés de manière appropriée.

Autres administrations scolaires – Des pénalités pourraient être mises en place et le flux de trésorerie habituel d’un conseil pourrait être réduit de 50 % si le conseil n’a pas remis ses états financiers avant la date limite du 16 novembre 2009. Jusqu’à ce que le document soit entre les mains du Ministère, ce dernier reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans les paiements mensuels le montant total retenu jusqu’à ce moment-là.

Renseignements

Les questions relatives à la production de rapports sur les activités d’immobilisations dans le cadre des rapports sur les immobilisations doivent être posées directement à Sangita Forodi au 416 325-8584 ou à Sangita.Forodi@ontario.ca.

Pour toute question sur les règles relatives aux états financiers, veuillez contacter notre agent financier au ministère.



Andrew Davis

cc: Agents de supervision, CASD
cc: Vérificateurs externes, CASD
cc: Surintendants des Affaires – Successeur, CSD